



Paris, le 21 octobre 2021

Monsieur le Chef du service national de police scientifique,

A l'instar du DGPN et du DGGN que nous estimons être les premiers policier et gendarme de France, nous considérons que votre fonction de chef du service national de police scientifique fait de vous le premier policier scientifique de France. D'autre part, lors des différentes réunions avec l'administration centrale (concernant les évolutions indemnitaires, catégorielles, sécuritaires...), il semblerait que votre avis, pourtant plutôt consultatif, soit toujours le positionnement choisi par nos interlocuteurs.

A bien des égards, il est regrettable que le dialogue n'ait pas lieu avec l'auteur de ces avis, voire de ces arbitrages : la nomenclature des ingénieurs n'a pas été ré-évoquée depuis sa projection, sujette à dissensions et lors des dialogues sociaux sur la mobilité, les agents ont fait les frais d'une nomenclature des techniciens jamais évoquée avec la représentation et pour le moins peu consensuelle.

Depuis la disparition de l'INPS, plus aucun échange n'a eu lieu ni sur la santé et sécurité au travail, ni sur l'organisation des services. Les ingénieurs ont progressivement disparu de l'État-major du SNPS où les grandes décisions impliquent désormais majoritairement des personnels actifs.

Lors des échanges sur l'avancement, les listes initialement présentées ne venaient sanctifier que l'encadrement. Aucun regard pour l'investissement parfois plus que décennal dans l'expertise, avec pour conséquence que les ingénieurs finissent par se détourner de cette dernière et même que les jeunes ingénieurs peuvent considérer n'avoir aucune carrière possible dans ces conditions.

Depuis les travaux sur la sécurisation, le SNPS semble se satisfaire de la fourniture d'une gazeuse. Or, nous sommes toujours en attente d'évolutions sur la formation et sur la prise en compte de toutes les situations pour lesquelles une gazeuse serait un moyen de défense dérisoire.

A bien des égards, il est regrettable que la transparence ne soit pas un mot d'ordre.

Ainsi, l'IPTS de nombreux agents a été modifiée, ou va l'être progressivement, après application de nouveaux niveaux de service, sans savoir ce qui a guidé les barèmes. Les services territoriaux tentent régulièrement de ré-attribuer des postes de police scientifique à des officiers sans que nous n'ayons de retour de vos services.



SNIPAT, 19 rue Vieille du Temple, 75004 PARIS
bureaunational@snipat.com
www.snipat.com

Vous n'avez jamais été en capacité d'afficher une liste exhaustive des services de police scientifique de France et des effectifs cibles associés. Nous apprenions même récemment que plus de 180 personnels actifs étaient en attente de formation continue réservée aux SDPTS – nous attendons donc mathématiquement 180 postes minimum aux prochains concours.

Ainsi et pour faire suite aux déclarations du Président de la République, nous avons besoin de transparence vis à vis de vos positionnements quant aux principales revendications statutaires de la filière scientifique.

Un statut lié à l'opérationnel à l'instar des personnels actifs :

- l'instauration d'une ISS en taux,
- la sortie du NES pour le corps des techniciens,
- une bonification de départ avancé à la retraite,

Et afin de nous mettre en conformité avec ses fonctions et missions :

- une qualification OPJ/APJ (propre ou non à la filière scientifique, possibilité de la circonscrire à l'exécution de certaines missions comme cela se fait pour d'autres catégories d'agents),
- la dotation d'une arme de service à la demande des agents, la dotation d'équipements permettant de répondre à différentes situations de risque en sus de la gazeuse

Il serait inconcevable que le premier policier de France porte préjudice aux policiers. Nous n'envisageons donc pas le que le premier policier scientifique de France puissent souhaiter détériorer les conditions de travail des policiers scientifiques ou faire obstacle à l'amélioration de la filière et de sa cohérence.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Chef du service national de police scientifique, à l'assurance de notre considération distinguée.

Xavier DEPECKER
Le secrétaire nationale
en charge des policiers scientifiques

